Demain, en Corse, *le bourg numérique.*

Xavier Luccioni [1]

Avant de cerner le concept de ce que pourrait devenir une répartition renouvelée des zones urbaines et rurales en notre île, plusieurs données ont à être exposées.
La première exige que soient examiné avec inquiétude les effets de la gigantesque mutation planétaire qui imposera bientôt aux deux tiers de la population mondiale, estimée à 9 milliards de personnes en l'an 2050, d'être regroupés en d'immenses conglomérats urbains. Pour diverses raisons, que nous aurons à préciser, la Corse ne sera pas concernée par ce phénomène. Néanmoins, le peuplement de son territoire subît un autre type de disproportion puisque 43 % de ses résidents se massent autour d'Ajaccio et de Bastia, soit sur 2 % des réserves foncières insulaires, tandis que les espaces du rural demeurent très faiblement peuplés. Une telle démesure, qui malmène un développement cohérent, doit inciter au déploiement de nos villes vers des lieux rendus favorables à des activités productives, qu'elles soient d'essence agricole, artisanale ou industrielle, à l'emplacement de sites actuellement dévorés par le maquis. Or il apparaît que les nouvelles technologies, afférentes à ce qui est appelé *la révolution numérique,* deviennent porteuses d'opportunités pour corriger ce déséquilibre et afin que soit contestée la version d'un urbanisme selon lequel la métropole urbaine est centrée sur un noyau historique autour duquel rayonnent des banlieues. Le renouveau consiste à promouvoir une conception en constellations, avec créations d'entités urbaines établies en campagnes, sous forme d'un réseau de bourgs, voués en priorité à l'exercice des métiers, appelés à profiter des systèmes de communication qu'autorisent les procédés du numérique.

Pourquoi parler de bourg ?

Par analogie avec le type de micro-ville que connut l'Europe médiévale lors des onzième et treizième siècles, *au temps des cathédrales,* dont la construction put être menée grâce aux fonds dégagés par le croît des productions agricoles ; un croît rendu possible en raison de nouvelles technologies agraires et commerciales. Ce lien renouvelé entre villes et campagnes posséda le bourg comme site de convergence. Voué au savoir-faire des artisans et des commerçants, espace d'urbanité dédié à l'exercice des métiers, s'il devint l'excroissance de la cité il fut aussi enraciné sur des espaces arrachés au désert arboré. Or, aujourd'hui, en Corse, *le désert s'appelle le maquis.*

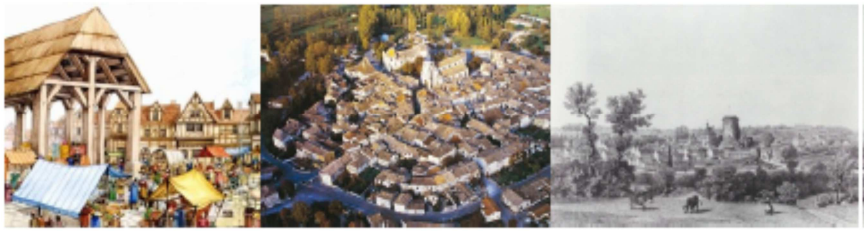

Bourgs de Issigeac, Vandémont, Bricquebec.

1/ L'auteur est architecte et il fut Maître de Conférences à l'Université de Paris 8.
Voir note biographique.

Quittons le Moyen-Age européen pour le XXIème siècle, mais en Asie puisque ce sont les recherches du professeur Wang Shu [2] qui nous ont suggéré la référence au concept de bourg. Cet architecte et urbaniste chinois [3] conteste farouchement les prévisions urbaines de la République Populaire de Chine, lorsque celles-ci prévoient le transfert de cent millions de paysans vers les villes, en moins d'une décennie. Bref, Wang Shu s'insurge contre la *méga-city*, qui, à l'instar de Shanghai, se veut symbole de modernité**.** *« Le fondement de notre culture se situe dans la campagne »,* prétend notre référent, « *et non dans la cité géante. Durant six siècles les villages chinois ont possédé la structure de micro-villes, loin de l'urbanisation qui conduit aux aliénations présentes. De ce type de micro-villes doivent découler les enseignements du futur ».*

Shanghai et le village de Bagua, en la province du Zhejiang, auquel se réfère Wang Shu.

Pour l'essentiel nous adhérons à ce discours, mais en récusant la référence au village, pour une raison de fond : le village n'est pas le préalable de la ville et toute ville est autre qu'un village agrandi.

Voilà pourquoi nous avons à nuancer l'emploi du terme *hameau,* tel que l'utilise nos aménageurs territoriaux lorsque ceux-ci se préoccupent d'alternatives aux concentrations urbaines excessives ; ce terme nous apparait restrictif dans la mesure ou il se réfère au village, donc au passé, tandis que *la ville*, quelques puissent être les contraintes dont elle est chargée, ancre le mouvement du présent et donne à préfigurer le futur grâce à certains de ses aménagements.

Il est vrai que le mot *ville* demeure ambiguë si l'on se réfère à son fondement sémantique qui est *villa,* lequel désigne en latin *« une exploitation agricole, une ferme, voire un ensemble d'habitations à la campagne «.* Certes le terme *ville* a depuis effacé toute référence à la ruralité mais l'ambiguité s'est déplacée vers une confusion entre la désignation de *municipalité* et celle d'espaces urbains bâtis.

Én l'époque de la romanité une telle équivoque n'avait pas à exister puisque ce que nous appelons *ville* se disait alors *urbs* afin d'identifier *la ville et son enceinte,* tandis que celui de *civitas* concernait l'ensemble des citoyens qui constituaient ce que nous appelons à présent *la cité*. Or, selon Rome, les monuments chargés d'embellir *urbs* afin de glorifier *civitas,* avaient à défier la rusticité d'une campagne réputée sauvage. Aussi, *la ville* s'est-elle imposée majeure et principale dans le fantasme occidental.

2/ Alors que nous professions en l'Université nous eûmes à assister l'un de nos étudiants pour la rédaction d'un doctorat dédié à la symbolique de la ville chinoise contemporaine. Ce qui nous valut d'animer un cycle de conférences à Shanghai et nous accorda plusieurs entretiens avec notre confrère Wang Shu.

3/ Lauréat du Prix Pritzker 2014, ce qui équivaut à un Nobel d'Architecture, Wang Shu enseigne à l'Université des Arts de Hangzhou, non loin de Shanghai.

De *la ville-séduction*
Il semble convenu qu'en elle seule il serait permis de disposer d'un emploi décent, de résider confortablement, d'être soigné convenablement, d'éduquer sereinement ses enfants et de profiter, en supplément, des distractions raffinées que ne sauraient offrir le village. La ville attire tel un aimant.

En Corse, ce sortilège déploie ses effets sur le Cours Napoléon d'Ajaccio, sur la Place Saint-Nicolas de Bastia et il rayonne grâce aux night-clubs de Porto-Vecchio et de Calvi, tandis qu'au-delà des flots, Marseille, Nice et Paris identifient les autres pôles de la séduction urbaine.

Plus loin, mais voisines grâce à Internet, d'immenses métropoles ensorcellent l'imaginaire du voyageur en le nourrissant des images de Star Wars : Shanghai, Tokyo, Singapour, Hong-Kong, Rio de Janeiro, etc ... Leurs clichés sont ceux de la *megacity* qui prétend identifier *la ville de demain*, vers laquelle, inéluctablement, aurait à nous entrainer le formidable essor du progrès contemporain.

La ville de demain.

Ainsi serait perçue la *megacity* que les anglo-saxons décrivent comme étant une *« Very large city, especially one with more than 10 million living in it « ,* ce qui se traduit en français par *« Une métropole urbaine peuplée d'au moins dix millions d'habitants ».*

Leur prolifération entrainera-t-elle la disparition de la campagne ? Les données statistiques semblent devoir l'annoncer : en avril 2008 un rapport de l'ONU précisait que le peuple des villes représentait 3,4 milliards de personnes, soit, pour la première fois de l'Histoire, l'égal de la population rurale ; cette gigantesque masse urbaine forme déjà la moitié de la planète humaine, alors qu'elle n'en représentait que 13% au début du XX° siècle.

Encore faut-il considérer les causes et les limites de cette course vers ***l'hyper-ville.***

Les pays en mutation connaissent depuis les années cinquante une ruée vers la *megacity*, en raison d'un bond démographique qui précipite l'exode hors des campagnes : Djarkarta devrait accueillir 32 millions d'habitants en 2025, Manille 30 millions, New Delhi 29 millions, Bombay 28 millions et Shanghai 23 millions. Ce mouvement va croitre : en 2050, la planète comptera 6,4 milliards d'urbains, soit plus des 2/3 de la population mondiale, qui atteindra alors 9 milliards [4] d'individus.

Cependant ce phénomène ne concerne pas les pays développés, dont les taux d'urbanisation sont déjà très élevés - autour de 75% -, au point que l'on y assiste à un retour graduel vers la campagne.

L'attrait restauré de la campagne.

Le désir de retrouver la campagne posséda sa source en fin des années soixante, lorsqu'un premier contingent de jeunes gens choisit d'échapper aux villes vouées à la société de consommation en leur préférant l'haleine des moutons.

Il s'agissait de la nostalgie du rural-paradis qu'idéalisaient les récits de veillées exemptes de télévision, autour d'un feu de bois ; la Corse est prolixe en ces visions, dépouillées qu'elles sont de la promiscuité en lesquels nos villages tentèrent de déguiser leurs misères, selon les images magnifiées qu'aura pérennisé le peintre Jean-François Millet.

Adam et Eve au paradis terrestre

P.Paul Rubens (1577-1640)

Une vie rude, certes, mais riche en plaisirs champêtres. *Jean-François Millet (1814 - 1875)*

4/ La population urbaine continuera de progresser au cours des prochaines années, mais à un rythme de moins en moins ardent, jusqu'à se stabiliser, comme en Europe depuis le début des années 2000.

Il faut néanmoins rappeler combien ces traits furent instrumentalisés par la propagande de régimes politiques qui tentaient de masquer leur défaite en exaltant les vertus du retour à la charrue.

C'est une belle arme, mon fils. Avec elle, tu mèneras le bon combat.

1943. France occupée.
Maréchal, nous voilà !

Au milieu des années quatre-vingt-dix, une deuxième vague vint emprunter la voie du détour par la campagne, non pour cause de nostalgies mais en raison de la flambée des prix et de la hausse des coûts fonciers et immobiliers en centres-villes. S'ajoutait aussi à cette obligation de *retour en pays* les redéploiements d'industries vers des périphéries éloignées, qu'accompagnait une durée de transport exacerbée, auquel avait à s'ajouter un essor grandissant de la pollution et un sentiment croissant de précarité, due au chômage et aux agressions. Pour une classe moyenne aux espoirs déçus le retour en campagne était le refus du *métro-boulot-dodo.*

Il s'agissait, en majorité, de jeunes ménages, accompagnés d'enfants en bas âge, que leurs parents souhaitaient voir grandir au contact d'une nature revisitée. Cependant, prudents, nombre de ces néos ruraux choisirent l'installation en des agglomérations urbaines de tailles petites ou moyennes - moins de 100 000 habitants -, plutôt qu'en zone rurale - 26%. Le retour en campagne resta par conséquent modeste, mais il s'avéra symptomatique de la fin d'un procès de déclin, jusqu'alors présenté comme inéluctable.

Ce mouvement devra s'affirmer, dès lors ou la raison principale du retour au rural deviendra technologique.

L'apport des nouvelles technologies en monde rural.

Deux faisceaux de facteurs concourent à ce renouveau : l'engouement pour l'écologie et la généralisation des procédés numériques.

L'engouement écologique renvoie à un éco-système qui permet la culture de légumes sans adjuvant ou le logement soucieux d'économies d'eau et d'énergies, mais ses affidés restent encore abusivement perçus comme des idéalistes pour lesquels la sauvegarde de la planète est un combat premier.

En vérité, ce sera la généralisation des procédés numériques qui accordera leur chance à des activités créatrices d'emplois en zones rurales, car ils vont permettre d'agir depuis n'importe quel site couvert par l'Internet. Cependant, ce qu'il faut considérer comme étant *la révolution numérique* ne saurait se borner à une simple liberté de travaux en résidence parce que les activités ainsi autorisées donnent à redéfinir des modes de pensées qui jusqu'alors ne semblaient pouvoir s'accomplir qu'en zones urbaines.

Qu'en est-il de la Corse ?

Depuis 1999 la population y a cru de 0,9 %, soit deux fois plus qu'au cours des deux précédentes décennies, avec un taux annuel de 1,8 % contre 0,7 % au niveau national [5], soit la plus forte croissance démographique. Or, si ces statistiques de l'INSEE furent principalement vérifiées au niveau urbain, il y a lieu de noter que celles-ci ont en outre concerné l'espace rural : parmi les 360 communes que compte la Corse, 282 ont gagné en population depuis 1999, alors qu'elles n'étaient ainsi que 239 au cours de la décennie 1990.

Notons, cependant, que le dépeuplement s'est poursuivi en communes qui comptent moins de 200 résidents permanents. Rappelons en outre que la Corse demeure la moins densément peuplée des régions françaises : les chiffres y sont trois fois inférieurs à ceux des moyennes continentales.

Conséquence ? En Corse, le maquis constitue le territoire dominant.

5/ A partir du 1er janvier 2006 la Corse a compté 294.118 habitants - 135.718 en Corse-du-Sud et 158.400 en Haute-Corse - sur les 63.235.568 recensés en France.

Ce type de paysage ravit les touristes ; la Corse serait terre d'exception en raison de ses vastes étendues redevenues sauvages. Nous prétendons que cette image devrait appartenir au passé dès lors où l'obligation de résider et surtout d'être employé en ville ou en périphérie ne possèdera plus la même acuité.

Mais il faudrait alors admettre que notre île n'aie plus à être partagée en quatre tiers.

La Corse en quatre tiers fonciers.

Le premier, trois mois en l'année, est voué aux plaisirs touristiques. Le second, réservé aux retraités, comprend ces villages que leurs résidents abandonnent en hiver afin de se retrouver en la chaleur de refuges urbanisés. Le troisième souligne néanmoins la vocation première d'une campagne destinée aux pratiques agricoles. Quant au quatrième – ironie – il constitue le domaine de la friche et du maquis.

Alors, où créer ce bourg numérique dont vous venons de plaider l'intérêt ?

Réponse : au sein du *désert*, c'est-à-dire en ces zones de jachères qui ne sont ni résidentielles, ni agricoles, ni touristiques, mais que les réseaux routiers ou ferrés situent à une trentaine de minutes de centres urbains.

Exemple : la vallée du Tavignano.

Très faiblement peuplée, cette vallée est riche en ressources hydrauliques ; elle est en outre desservie en électricité tout le long des 47 kilomètres qui relient Corté à Aléria ; il s'agit d'une voie de fort gabarit, connectée aux axes routiers Bonifacio / Bastia et Bastia/Ajaccio. Au moins deux à trois bourgs pourraient y être implantés au sein d'un environnement écologique de grande qualité.

Un bourg pourrait être créé autour du Pont d'Altiani

et un second à l'emplacement du Pont de Piedicorte.

**47 kilomètres d'une route en fort gabarit relie Corté et Aléria,
avec connexion sur les parcours Bonifacio / Bastia et Bastia/Ajaccio.**

Un bourg pourrait être créé à mi parcours, l'un en périphérie du Pont d'Altiani et un second sur site du Pont de Piedicorte.

L'aménagement de cette vallée nous apparaît souhaitable mais son développement démographique semble souffrir de vacuité prospective. Il est vrai que la survie de quelques truites vagabondes et d'une colonie de chauve-souries apparaît prioritaire en ce désert [6]. Ainsi sont les réglementations, plus préoccupées de préservation et de protection de la broussaille que d'un repeuplement partiel et mesuré d'espaces jusqu'alors délaissés. Et puis, les villes ne procurent-elles plus à rêver que la vue de galets battus par l'eau d'un ruisseau ?

6/ Référence au projet de Centre d'enfouissement de Giuncaggio soumis à enquête publique le 15 février 2016.

Notons qu'Ajaccio et Bastia, qui continuent de représenter 36 % du peuplement insulaire [7], exercent une emprise qui dépasse largement leurs limites communales [8], ce qui conduit à poser la question du retour en campagne et du futur de nos villes.

Notons aussi que notre Région ne se dépeuple plus : la Corse compte 34.000 habitants supplémentaires depuis 1999, dont 7.200 installés en espace rural. Certes, cette croissance s'avère être moins soutenue dans les petites communes - 80 % en Corse ont moins de 500 habitants – que dans les principaux espaces urbains [9], cependant les populations campagnardes se sont accrues de 1,2 % par an depuis 1999 alors qu'elle déclinait annuellement de 0,7 % entre 1982 et 1999.

La question cruciale à poser devient désormais suivante : **où situer les bourgs numériques, à créer ?**

Réponse : en un territoire rural faiblement peuplé et d'un coût foncier dérisoire. Bref, **à l'emplacement des maquis, mais comment ?**

Puisque les parcelles rurales insulaires appartiennent pour majorité à d'innombrables propriétaires privés, il faudrait que la personne publique puisse agir par préemption, avant de désigner un Baron Haussmann territorial qui soit chargé d'organiser la reconquête du maquis, or les responsables de la CTC ne sont pas investis des pouvoirs de Napoléon III et nous vivons selon les dogmes de l'économie libérale.

Dès lors, pourquoi ne pas envisager qu'un cartel d'entrepreneurs soit suffisamment conscient de l'évolution technico-commercial que doit induire la généralisation des procédés numériques pour investir en des terrains jugés opérationnels en raison de leur couverture informatique mais en outre de leur situation géographique – à trente minutes d'une ville –, afin d'organiser des aires d'activités et de bâtir des logements à proximité des ateliers ainsi constitués ?

Nous l'avons dit : un tel précédent fut celui qui vit la cathédrale devenir le signe ascendant de la ville, tandis que le défrichement des déserts rendait possible la création du bourg.

Encore fallait-il que les seigneurs fondateurs sachent attirer des bras sur leurs terres en leur offrant divers avantages, tels que privilèges fiscaux et franchises. *« On devait leur procurer de quoi se construire une première demeure provisoire, leur fournir de l'équipement, les encadrer pour les travaux collectifs tels que le drainage* [10]« C'est dire que la création du bourg réclamait une volonté et une autorité de *management*, d'origine seigneuriale – le seigneur local trouvant avantage à la valorisation de ses *déserts* – ou ecclésiastique – les confréries monacales apportaient leur compétence en matière de défrichement.

7/ Les populations confondues d'Ajaccio et de Bastia représentent 36 % du peuplement insulaire alors que les villes-centres continentales ne recensent que 28 % de leurs habitants.
8/ Leur influence s'exerce sur l'ensemble de leur aire urbaine respective, composée d'un total de 94 communes.
9/En Corse, la majorité des communes appartiennent à l'espace rural : 264 d'entre-elles couvrent 80 % du territoire. 39 % de la population insulaire y réside ; c'est la plus forte proportion de toutes les régions nationales, mais, avec 16 habitants au km², la densité de population y est deux fois inférieure au rural hexagonal.
10/ **« Histoire de la France rurale « . Tome 1.** Editions « Le Seuil ». Page 437

Aujourd'hui, l'instauration de zones franches, pourrait agir comme équivalent des contrats de « pariage « de l'époque médiévale. Encore faudrait-il que certaines des zones réputées inconstructibles soient ouvertes à une urbanisation partielle.

Un préalable exista en la seconde moitié du XIXème siècle autour de pôles industriels et miniers lorsque certains industriels novateurs entreprirent de financer, au profit de leur main-d'oeuvre, un ancrage entre sites de productions et lieux d'habitations.

A cela sera rétorqué que l'époque du patron-philanthrope est révolue. Révolue aussi parce que le temps de la grosse industrie, qui réclamait la sédentarisation d'un grand nombre d'ouvriers, est devenue obsolète. Certes, mais tout devient différent en l'époque du numérique, d'autant que les façons de bâtir sont aujourd'hui en mutation.

Conclusion ?

Notre projet n'est pas de maudire la ville comme le firent les khmers rouges ; notre pensée n'est pas de considérer la campagne tel un paradis terrestre : notre connaissance des données objectives nous permet de déjouer toute vision de nature idéalisée.

Ceci étant établi, il apparaît clairement que la ville, telle qu'elle fut bouleversée par deux siècles de révolution industrielle, n'est plus oeuvre mais agglomération de fonctions : celles de travailler, de résider, de se déplacer, de s'instruire, de se divertir, etc … en un méli-mélo que ne masquent plus les frivolités concédées. Il devient urgent de redonner à la ville son éclat ; en l'ère ou le déplacement des idées, des métiers et des personnes devient une façon renouvelée de travailler, de résider et de *cultiver le corps et l'esprit*, selon le voeux de notre ancêtre Le Corbusier, l'on peut trouver dans le concept du bourg numérique une manière de renouer le lien entre ville et campagne, selon des constellation urbaines de modeste dimension, créées en régions rurales, en étroite relation avec les pôles de décision contenus dans ce qui constitue *la ville-centre*. Beau programme, n'est-ce pas ?

X.L.

CURRICULUM VITAE DE L'AUTEUR

Profession **:** architecte d.p.l.g. / Maître de Conférences des Universités
Patronyme : LUCCIONI, Xavier, Jean-Louis
Date de naissance : 14 juillet 1939
Nationalité **:** Française

Parcours professionnel **:**
Architecte dont la c arrière est marquée par la diversité d'activités complémentaires à l'exercice de l'architecture. Maître de Conférences en cette discipline (Université de Paris et Université de Corse) entre 1969 et 2007**.**

Architecture

Maison Benoit, Marseille 1971
Clinique Rosemond. Marseille 1973
Décor pour le ballet *« Ecce Homo »*. Opéra de Marseille. Chorégraphie Joseph Lazzini
Maison Bobroff, Saint-Cloud 1973
Maison Bonavita, Pancheraccia 1973
Maison Luccioni, Piédicorte-di-Gaggio 1977-78
Architecte-Consultant à Porto-Vecchio (1979-1981)
Maison Géromini, Vico. 1980
Maison Franchesci, Pancheraccia 1979-81
Ecole et Poste de Piédicorte-di-Gaggio 1985-87
Etude pour un hôpital dans la province du Wardak (Afghanistan).1984 (Mission humanitaire en Afghanistan avec *Médecins du Monde*).
Chargé de Mission près de la Présidence pour les travaux d'extension de l'Université de Paris 8
1989-93
Chargé d'étude pour l'extension de l'Université de Corse. 1990-2001
Maison Beresniack, Calcatoggio (en chantier) 2013 -
Maison Sicurani, Appieto (en chantier) 2013 -
Président de la Maison de l'Architecture-Corse (2008 – 2014).
Membre du Bureau National des Maisons de l'Architecture (2009 – 2014) ..

Journalisme. Presse écrite.

Chroniqueur régulier au sujet de la Chine pour *Le Monde Diplomatique* (1977 à 1987).
Rédacteur numéro « Chine « pour *l'Architecture d'Aujourd'hui* (1978-79)
Collaborateur régulier, *Magazine du Moniteur des Travaux Publics* (1979-1988)
Collaborateur régulier du Magazine ARCHICREE (1987-1993)

Journalisme. Radio.

« D'architecture en paysages « . Série radio hebdomadaire. France 3-Corse. 1979-1983.

Documentariste a udio-visue l.

2003-2004 ***« Dans le sillage de Samuel Champlain «***. 52 ' TV. FR3 L.P.C+Métaphore Production. Télédiffusé le 4 mai 2004 et nov. 2004.
2002-2003 ***« J'ai besoin de l'Espace «***. 52 ' TV. FR3 Corse + C.N.E.S. Télédiffusé en novembre 2002.
2001- 2002 ***« Iles sans rivage «*** . 52 '. Co-production FR3-Corse / Télévision du Yunnan. Télédiffusé en mai 2002 par FR3 et octobre 2002 par Yunnan-TV.
1999-2000 ***« La Bibliothèque «*** 60 '. Commande de la Direction de l'Enseignement Supérieur. DVD diffusé en toutes les bibliothèques universitaires. (Tourné en partie à Shanghai).
1998-1999 ***« L'Ordinateur jusqu'à l'Emotion «*** . Direction de l'Enseignement Supérieur.
1992-1993 ***« Wieliczka, l'Eglise en Pologne «*** . Co-production FR3 National – Télévision polonaise. Télédiffusé en juillet 1993 par FR3 et en novembre 1993 par la télévision polonaise.

Ecrivain ***« L'Affaire Greenpeace, une guerre des media «***. Librairie Payot. 1986.

Dramaturge **« *Le Grand Théâtre* »,** pièce en cinq actes. Sujet : Grand Théâtre de Bordeaux et Victor Louis.
« La route de la Chine », scénario cinéma de 120 minutes à propos de la création du Canada français.

Expositions ***« Macao ou jouer la différence«.*** Centre Georges Pompidou. Mai 1984.
« Environnement quotidien en Chine «. Co-production Centre Georges Pompidou Société d'Architecture de Chine. Mai 1983.

Missions ***« Première mission humanitaire corse en Afghanistan«*** Médecins du Monde. Juillet-août 1984
Expert en Chine «. Janvier 1974 – octobre 1976.